

option ENERGIC Entreprises

DÉSIGNATION DES ACTES



Mutuelle Familiale

L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ

Remboursement Sécu
si respect du parcours de soins

Remboursement Mutuelle

FRAIS MÉDICAUX

▸ Visites et consultations généralistes	70% ●	TM de 30% + dép. honoraires de 100% de la BRSS
▸ Visites et consultations spécialistes	70% ●	TM de 30% + dép. honoraires de 100% de la BRSS
▸ Actes techniques médicaux ou petite chirurgie	70% ●	TM de 30% + dép. honoraires de 100% de la BRSS
▸ Imagerie diagnostique	70% ●	TM de 30% + dép. honoraires de 100% de la BRSS
▸ Auxiliaires médicaux	60%	TM de 40%
▸ Analyses médicales	60%	TM de 40%

PHARMACIE*

▸ Médicaments avec vignette blanche	65%	TM de 35%
▸ Médicaments avec vignette bleue	35%	TM de 65%

DENTAIRE

▸ Consultations et soins dentaires	70%	TM de 30%
▸ Inlays-Onlays ; Inlays Core	70%	TM de 30% + forfait de 150 €
▸ Prothèses dentaires fixes prises en charge par la Sécu	70%	TM de 30% + forfait de 250 €/prothèse
▸ Prothèses dentaires mobiles prises en charge par la Sécu	70%	TM de 30% + forfait de 225% de la BRSS/prothèse
▸ Prothèses dentaires fixes non remb. par la Sécu inscrites à la nomenclature	néant	Forfait de 250€ /prothèse
▸ Prothèses dentaires mobiles non remb. par la Sécu inscrites à la nomenclature	néant	Forfait de 225% de la BRSS
▸ Implants (limité à 5 implants/an par bénéficiaire)	néant	Forfait de 75 € par implant
▸ Parodontologie	néant	Forfait de 200 € par an/bénéficiaire
▸ Orthodontie prise en charge par la Sécu	100%	Forfait de 250% de la BRSS
▸ Orthodontie non remboursée par la Sécu	néant	Forfait de 194 € par semestre

PROTHÈSES MÉDICALES

▸ Prothèses auditives (limitées à 2 prothèses/an par bénéficiaire)	65%	TM de 35% + forfait de 150% de la BRSS
▸ Autres Prothèses Médicales et Appareillages	65%	TM de 35% + forfait de 150% de la BRSS

OPTIQUE (1 forfait monture et 2 verres remboursés/bénéficiaire/an)

▸ Monture	65%	TM de 35% + forfait de 85 €
▸ Verres simples	65%	TM de 35% + forfait de 50 €/verre
▸ Verres complexes	65%	TM de 35% + forfait de 80 €/verre
▸ Verres hyper complexes	65%	TM de 35% + forfait de 100 €/verre
▸ Lentilles prises en charge par la Sécu	65%	TM de 35% + forfait de 150 €/an
▸ Lentilles refusées par la Sécu	néant	Forfait de 150 €/an
▸ Chirurgie réfractive (1 seule fois par bénéficiaire)	néant	Forfait de 250 €

CURE THERMALE (sauf cure avec hospi. et maison sanitaire thermale)

▸ Soins + transport + hébergement	65% ou 70%	intégralité du ticket modérateur + forfait de 250 €/an
-----------------------------------	------------	--

HOSPITALISATION (hors maternité)***

▸ Frais de séjour	en hospitalisation médicale ou chirurgicale	≥ 80% selon actes ●	100% des frais réels (moins RS)
▸ Honoraires*** (chirurgie, anesthésie)		≥ 80% selon actes ●	TM intégral + dép. honoraires de 100% de la BRSS
▸ Frais de séjour en maison de repos, convalescence ou spécialisée		≥ 80% selon actes	intégralité du ticket modérateur
▸ Transport en ambulance, VSL, etc.		65%	TM de 35%
▸ Forfait hospitalier (limite de 60 jours/an en établissement spécialisé)		néant	100% des frais réels
▸ Chambre individuelle (limité à 60 jours)		néant	Forfait de 50 €/jour
▸ Accompagnement d'un enfant, conjoint, ascendant (limité à 60 jours)		néant	Forfait de 20 €/jour

MATERNITÉ***

▸ Frais de séjour	100%	100% des frais réels (moins RS)
▸ Honoraires anesthésie (incluant péridurale) & obstétrique	100%	intégralité du ticket modérateur + dépassements d'honoraires de 100% de la BRSS
▸ Fécondation In Vitro - Amniocentèse	suivant âge	Forfait de 100 €/an
▸ Chambre individuelle (limité à 5 jours)	néant	Forfait de 50 €/jour
▸ Allocation naissance ou adoption d'un enfant inscrit comme ayant-droit	néant	Forfait de 200 €/enfant

FORFAITS BIEN-ÊTRE

▸ Consultations de chiropractie, ostéopathie, acupuncture, étiopathie, sophrologie, phytothérapie... (limite à 4 consultations/an)	néant	Forfait de 25 €/consultation
▸ Bas de contention, compresses thermiques	prise en charge possible	Forfait de 50 €/an

ACTES DE PRÉVENTION

▸ Sevrage Tabagique sur prescription médicale	néant	Forfait de 50 €/an
▸ Consultations de Diététicien	néant	Forfait de 20 €/an
▸ Examens d'ostéodensitométrie (femmes de + 50 ans)	tous les 6 ans	TM de 30% + forfait de 50 € tous les 6 ans
▸ Vaccins (accepté ou refusé par la SS sur prescription médicale)	anti-grippe suivant âge	Forfait de 20 €/an

Les garanties présentées ci-dessus respectent les obligations et interdictions de prise en charge afférentes aux contrats responsables mentionnées aux articles L 871-1, R 871-1 & R 871-2 du code de la Sécurité sociale. A ce titre, ne sont pas prises en charge la contribution forfaitaire et la franchise médicale prévues aux II & III de l'article L 322-2 du code de la Sécurité sociale.

La mutuelle prend en charge la franchise de 18 € pour les actes médicaux supérieurs à 91€ * La mutuelle ne rembourse pas les médicaments ayant un taux de remboursement Sécu inférieur à 35%.

*** Hospitalisations en établissement non conventionné non remboursées par la Mutuelle Familiale. ● minorés hors parcours de soins entreprises@mutuelle-familiale.fr

Mutuelle Familiale - 52 rue d'Hauteville - 75487 Paris cedex 10 - Tel : 01 55 33 41 27 - www.mutuelle-familiale.fr

TM = "Ticket Modérateur" - BRSS = "Base de Remboursement de la Sécurité Sociale"